

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2014

Présents : MM. BERNOS, MORA, Mme COIG, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, Mme VOELTZEL, IDOIBE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, LEPRETRE, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme MENE-SAFFRANE, LUCBEREILH, Mme FOIX, LACRAMPE, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, DALL'ACQUA, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE, GUERY

<u>Pouvoirs</u> :	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
	Maylis DEL PIANTA	à	Denise MICHAUT
	Henriette BONNET	à	Gérard ROSENTHAL
	Rosine CARDON	à	Hervé LUCBEREILH
	Pierre SERENA	à	Jean-Jacques DALL'ACQUA
	Didier CASTERES	à	Maïté POTIN
	Aracéli ETCHENIQUE	à	Daniel LACRAMPE
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
	Aurélié GIRAUDON	à	Robert BAREILLE
	Jean-Etienne GAILLAT	à	Bernard UTHURRY

Suppléants : Thérèse LASMARRIGUES suppléante de Alain TEULADE

Excusés : Joseph LEES

REÇU

RAPPORT N° 141127-15-ENF

le 10 DEC. 2014

SOUS-PRÉFECTURE  
OLORON S<sup>T</sup>E MARIE

### EXTENSION DU RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

#### MAITRISE D'OEUVRE

M. SOUMET rappelle que par délibération du Conseil Communautaire en date du 19 juin 2014, il a été décidé de procéder à l'extension des locaux du Relais d'Assistants Maternelles. Le montant de l'opération est estimé à 276 500 € HT.

Pour mener à bien cette opération, il a été envisagé de s'entourer d'un maître d'œuvre spécialisé. Une consultation est en cours dans le cadre de la procédure adaptée du Code des Marchés Publics.

Le montant de cette prestation est estimé entre 17 000 et 20 000 € HT.

Les crédits nécessaires sont prévus au Budget primitif 2014.

Ouï cet exposé,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité**

- **AUTORISE** par conséquent Monsieur le Président à signer le marché de maîtrise d'oeuvre pour l'extension du Relais d'Assistantes Maternelles

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 27 novembre 2014

Suivent les signatures

Affiché le 20.12.14



Le Président



Daniel LACRAMPE

REÇU

le 10 DEC. 2014

SOUS PREFECTURE  
OLORON STE MARIE